

Profil de pays établi pour le
Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2007
Un bon départ : protection et éducation de la petite enfance

Mali

Programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE)

Compilés par le
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)
Genève (Suisse)

2006

Le présent profil a été établi à la demande de l'équipe responsable du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous comme document d'information pour l'aider à établir l'édition 2007 du Rapport. L'équipe n'a pas retravaillé le manuscrit. Les informations que l'on trouvera dans la série des profils ont été compilées par le BIE. Il est arrivé que ces données soient révisées et/ou complétées grâce à l'aimable soutien de ministères de l'éducation et de bureaux de l'UNICEF dans le monde. Les points de vue et opinions exprimés dans le présent document ne sont pas nécessairement ceux des responsables du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous ou de l'UNESCO. Le présent profil peut être cité accompagné de la mention suivante : « Profil de pays établi à la demande de l'équipe responsable du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous - Un bon départ : protection et éducation de la petite enfance ». Pour plus d'informations, s'adresser à : efareport@unesco.org

MALI

Programmes de protection et éducation de la petite enfance (PEPE)

A. INFORMATIONS GENERALES, STATISTIQUES ET INDICATEURS

Age d'entrée dans l'enseignement obligatoire (si applicable) :

Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), l'enseignement obligatoire concerne le groupe d'âge de 7 à 15 ans.

1. PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PREPRIMAIRE (CITE 0)

(CITE = Classification internationale type de l'éducation)

1.1. Définition officielle des programmes CITE 0 (préprimaire) :

Education préscolaire

1.2. Groupe d'âge concerné par les programmes CITE 0 :

3-6 ans

1.3. Programmes CITE 0: statistiques et indicateurs (source : ISU)

1.3.1. Scolarisation :

	Pourcentage	Année
Taux brut de scolarisation	1,85	2002-03
Taux net de scolarisation	<i>Non disponible</i>	
Pourcentage d'enfants entrant dans le primaire ayant une expérience du préprimaire	<i>Non disponible</i>	

** Estimation de l'ISU.

1.3.2. Taux de scolarisation par groupe d'âge (pourcentage, y compris les premières années d'éducation primaire si pertinent) : Non disponible

Moins de 3 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans

1.3.3. Enseignants, 2002-03 :

Personnel enseignant (total)	Dont femmes (%)	Pourcentage d'enseignants formés (tous)	Pourcentage d'enseignants formés (hommes)	Pourcentage d'enseignants formés (femmes)
1.503	73,4

Note : En 2005-06 le personnel d'encadrement comprend 1.510 personnes (dont 95 % de femmes).

1.3.4. Financement :

	Pourcentage
Dépenses publiques ordinaires par enfant en pourcentage du Produit National Brut par habitant	15,40 (1999)

Source : ISU.

1.3.5. Principales sources de financement :

L'Etat, les partenaires techniques et financiers, les ONG et les parents d'élèves. A ce niveau, aucune information n'est disponible quant à la répartition des fonds selon les différentes sources.

2. AUTRES PROGRAMMES PEPE

(Généralement, les programmes qui précèdent l'enseignement préprimaire)

2.1. Définition officielle des autres programmes PEPE :

Non disponible

2.2. Groupe d'âge concerné par les autres programmes PEPE :

0–3 ans (l'essentiel des actions se passe dans les centres de santé et les services sociaux).

2.3. Nombre estimé d'enfants bénéficiaires des autres programmes PEPE :

Non disponible

B. INFORMATION DE BASE SUR LES PROGRAMMES PEPE (Y COMPRIS L'ENSEIGNEMENT PREPRIMAIRE, CITE 0)

3.1. Cadre légal de référence pour les programmes PEPE :

La loi n° 085 du 26 décembre 2000 portant ratification de l'ordonnance n° 048/P-RM du 25 décembre 2000 portant création de la Direction nationale de l'éducation de base stipule que l'éducation préscolaire relève de la Division de l'éducation préscolaire et spéciale.

3.2. Entité(s) officielle(s) chargée(s) de la supervision ou de la coordination :

La Direction nationale de l'éducation de base ; l'Académie d'enseignement ; le Centre d'animation pédagogique.

3.3. Autres entités participant à l'offre de programmes PEPE (par exemple, municipalités, gouvernements locaux, etc.) et principaux types d'offre (par exemple, services publics, privés, mixtes, communautaires, etc.) :

Le secteur préscolaire, pour les enfants de 3 à 6-7 ans, comprend quatre grandes catégories d'institutions, à savoir les institutions d'Etat, les établissements privés, les établissements sous tutelle d'une administration locale ou municipale et les établissements mixtes gérés par des associations mais contrôlés par l'Etat.

3.4. Type de personnel en charge des programmes PEPE (enseignants, assistants, autre type de personnel) :

Educateurs, animatrices et mères éducatrices, et le personnel d'appui (surveillantes, gardiens, auxiliaires).

3.5. Type de formation que reçoit le personnel :

Formation académique (cours théoriques et pratiques) d'une durée de deux ans sanctionnée par un diplôme d'éducateur (trice) préscolaire. Formation accélérée d'une durée de 45 jours sanctionnée par une attestation pour les animatrices. Formation d'une durée de six jours renouvelable deux fois pour les mères éducatrices et les

animatrices non contractuelles des collectivités. Annuellement, environ 200 éducateurs(trices) et animateurs(trices) participent à des stages de recyclage.

3.6. Politiques nationales et réformes récentes :

La Politique nationale d'encadrement du jeune enfant a été élaborée, validée mais pas encore adoptée.

3.7. Initiatives visant les enfants les plus vulnérables et défavorisés :

Initiative « Clos d'enfants » ; initiatives et actions des ONG évoluant dans le DPE.

3.8. Programmes/projets spéciaux visant l'amélioration ou l'expansion de la PEPE :

Projet « Renforcement des capacités locales en matière de DPE » (Banque mondiale). Projets « Développement de la petite enfance » et « Eveil et développement du jeune enfant » (UNICEF).

3.9. Information sur le curriculum (si applicable) et/ou les contenus des programmes PEPE :

3.9.1. Objectifs et finalités :

L'éducation préscolaire a pour mission d'assurer l'encadrement de la petite enfance, de 3 à 6 ou 7 ans, dans des structures institutionnelles et non institutionnelles, de favoriser le développement de toutes les connaissances nécessaires à une bonne scolarisation élémentaire et de former la personnalité des élèves.

3.9.2. Domaines d'apprentissage et méthodes d'enseignement/apprentissage :

a. Domaines :

- Activités psychomotrices ;
- Activités langagières ;
- Initiation aux notions mathématiques élémentaires ;
- Activités sensorielles ;
- Activités d'arts plastiques ;
- Activités d'expression corporelle et musicale ;
- Fêtes de loisirs ;
- Education environnementale et éducation au travail ;
- Jeux ;
- Education morale et civique.

b. Méthodes :

La pédagogie active est de rigueur, même si souvent la méthode mixte (traditionnelle, active) est utilisée par certain personnel.

3.9.3. *Nombre moyen d'heures par semaine et de semaines par année* :

Les horaires officiels sont fixés de 7h30 à 12h30, toutefois les structures à cantine sont autorisées à fonctionner jusqu'à 16h00. Le nombre moyen d'heures par semaine est estimé à 35. L'on dénombre à peu près 30 semaines d'activités par année, de janvier à juin, dont quatre semaines prévues pour les congés et les jours fériés.

3.10. Autres informations pertinentes

L'éducation préscolaire est confrontée à de multiples problèmes liés aux infrastructures, à l'équipement, aux ressources humaines, aux moyens économiques et financiers et à la pédagogie.

D'une manière générale, le taux de préscolarisation est très faible. Il n'était que de l'ordre de 1,53 % en 1996. De grands écarts subsistent également entre Bamako (9,09 %) et les autres régions. On note une insuffisance d'infrastructures. Par ailleurs, Bamako renferme à elle seule 34,02 % des institutions. (Ministère de l'éducation de base, 1999).

Au cours de l'année scolaire 1998-1999, on comptait 212 institutions d'éducation préscolaire avec 591 classes et 25.141 enfants encadrés par 1.050 éducateurs dont 839 femmes. Le nombre d'éducateurs prend en compte le personnel d'appui (surveillantes, gardiens, auxiliaires). En réalité, le nombre d'éducateurs diplômés n'excède pas 500. En 1998-1999, le taux de préscolarisation était estimé à 2,26 %.

En 2005-2006, on dénombre 412 structures préscolaires (formelles et non formelles) avec 51.071 enfants encadrés par 1.510 personnes dont 350 éducateurs(trices) préscolaires fonctionnaires. L'effectif inscrit au préscolaire a fortement augmenté sur la période 1996-2004, montrant une évolution annuelle moyenne de plus de 8 %.

Dans le personnel d'encadrement, on compte 384 animateurs(trices) de structures alternatives de prise en charge de jeunes enfants (initiative « Clos d'enfants »). Il existe 64 « clos d'enfants » encadrant près de 3.600 enfants dans les zones périurbaines et rurales. Actuellement, le taux de préscolarisation est de 5 % et devrait atteindre 15 % d'ici à l'horizon 2015.

C. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT PEPE (SI POSSIBLE, A REUNIR EN COLLABORATION AVEC LES BUREAUX DE L'UNICEF)

4.1. Les programmes d'éducation parentale s'adressent généralement aux familles ayant des enfants âgés de moins de 6 ans. Merci d'inclure les informations relatives à tout programme d'éducation parentale dans votre pays selon le tableau ci-dessous :

Information non disponible

Type de programme	Oui ou Non (noter pour chaque programme)	Nombre estimé de bénéficiaires (si possible)
Education parentale offerte dans le cadre des centres d'assistance et d'éducation pour la petite enfance		
Comme composante des programmes de santé et nutrition, en incluant par exemple des informations sur le développement de l'enfant au cours de visites à domicile		
Groupes de parents se réunissant pour discuter des aspects liés au développement, à la santé et à l'état nutritionnel de leurs jeunes enfants		
Comme composante de programmes destinés aux adolescents, programmes de formation pour la vie ou d'alphabétisation		
Emission de mass media, telle que <i>La Rue Sésame</i> , avec des moyens de communication pour et avec les enfants		
Autres (spécifier)		

Certains de ces programmes sont-ils destinés spécifiquement aux personnes vulnérables, pauvres, défavorisées ou exclues ? Si oui, lesquels ? (Inclure / joindre toute information additionnelle pertinente, si disponible)

Non disponible

4.2. Y a-t-il un système au niveau national pour le suivi du développement des enfants ou pour vérifier leur attitude à la scolarité avant leur entrée en primaire ?

Non disponible

4.3. Y a-t-il une politique concernant la petite enfance (PEPE, etc.) approuvée ? Dans le cas négatif, y a-t-il une politique en cours d'élaboration ?

Non disponible

[Information révisée par le Ministère de l'éducation nationale, janvier 2006.]